



Gatineau, le 7 juin 2017

Monsieur Serge Désaulniers  
Coordonnateur de projets  
QMX Gold Corporation  
1900, chemin Brador, C. P. 370  
Val-d'Or (Québec) J9P 4P4

**Objet : Avis de refus de votre demande de permis d'intervention**

Monsieur,

La présente fait suite à notre dernière correspondance du 28 avril dernier. Dans celle-ci, nous souhaitons obtenir vos observations ainsi que toutes nouvelles informations concernant notre intention de refuser l'émission du permis demandé par la compagnie que vous représentez.

Bien que nous n'ayons reçu aucune nouvelle information de votre part, nous avons reçu, les 4 et 24 mai 2017, les observations de Copper One par l'intermédiaire de ses procureurs. Ces observations ne constituent pas des faits nouveaux susceptibles de modifier l'analyse que nous avons effectuée du dossier. Par conséquent, nous désirons vous informer que la demande de permis pour procéder au déboisement de sites de forages exploratoires que vous avez adressée le 21 octobre 2016 à l'Unité de gestion de la Haute-Gatineau-et-du-Cabonga du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) est refusée.

Veillez accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Pierre Ménard

PM/pr

c. c. M. Luc Mageau, directeur de la gestion de la faune de l'Outaouais  
Mme France Talbot, chef - UG Haute-Gatineau-et-du-Cabonga  
M. G. Scott Moore, Copper One inc.